

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉCISIONS DU MAIRE**

En application de l'article L.2122.22  
du Code Général des Collectivités Territoriales

**DECISION MUNICIPALE N° 2023-06-114****Acquisition Kangoo Van E-Tech Elec pour le  
Service Entretien et Reprise Kangoo 7CV**

Le Maire de Morières-les-Avignon,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L-2122-22

Vu la délibération du conseil municipal en date du 10 juillet 2020, publiée et déposée en Préfecture de Vaucluse le 17 juillet 2020, portant délégations de compétences consenties à Monsieur le Maire par le Conseil Municipal, et notamment l'article 4°, de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget, dans la limite de 500 000 € et l'article 10° de décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros,

Vu le budget primitif 2023 voté le 13 avril 2023, déposé en Préfecture et publié le 14 avril 2023,

Vu les besoins du service entretien pour assurer la continuité du service public,

Considérant la proposition de RENAULT AVIGNON du 15 Mai 2023

**DECIDE**

**Article 1 :** d'acquérir un Kangoo Van E-Tech Elec Grand Confort pour un montant de 24 784,31 € HT - 31 931,62 € TTC – TVA : 7 147,31 € selon la décomposition du prix qui suit :

- Prix catalogue : 34 600,00 € HT – 41 520,00 € TTC
- Participation commerciale : - 1745,00 € HT – 2 094,00 € TTC
- Options : 300,00 € HT – 360,00 € TTC
- Suppléments : 2 399,05 € HT – 2 878,86 € TTC
- Taxes et frais divers : 230,26 € HT – 266,76 € TTC
- Prime à la conversion : - 7000,00 €
- Bonus écologique : - 4000,00 €

HOTEL DE VILLE

53, rue Louis Pasteur - BP 60020 - Morières-lès-Avignon - 84271 Vedène Cedex  
Tél 04.90.83.87.12 - Fax 04.90.33.42.28 - contacts@morieres.fr - www.morieres.fr

**Article 2 :** de céder à RENAULT AVIGNON pour 1,00 € le véhicule Kangoo 7 CV immatriculé 5527 XV 84, et de procéder à la sortie d'inventaire de ce bien numéro 2004133,

**Article 3 :** Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à Monsieur Le Préfet

Fait à Morières les Avignon, le 05 juin 2023

Le Maire

Grégoire SOUCHE

